

SAISINE DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL
à retourner par voie postale ou par mail à : instancesparitaires@cdg17.fr

Régime indemnitaire

Textes de référence : - Code Général de la Fonction Publique, articles L253-2, L714-4 à L714-13

Principe : Le Comité Social Territorial doit donner son avis sur les grandes orientations en matière de politique indemnitaire et sur les critères de répartition afférents

**Les formulaires de saisine du CST ne doivent pas être nominatifs
et les pièces jointes au dossier doivent être anonymisées**

COLLECTIVITE :

Nom et coordonnées de la personne en charge du dossier :

.....

Nombre d'habitants	Nombre d'agents titulaires	Contractuels	Stagiaires

① Régime indemnitaire (dispositions générales) :

Mise en place complément refonte (cocher la case correspondante)

Concertation avec les agents : non oui Si oui, modalités :

.....

Objectifs : (ex : prendre en compte sujétions, place dans l'organisation, fonctions management, complément salaire de base, reconnaissance ponctuelle, ...)

.....

.....

.....

.....

Moyens : (ex : équivalent 13^{ème} mois, prime écart grade-fonction en lien avec le tableau des emplois, forfait travail we, horaires décalés, mission exceptionnelle, ...)

.....

.....

Critères de modulation : (si instaurée : ex prime de responsabilité entre 100 et 300 €/mois : selon nombre de personnels encadrés, place dans l'organisation, ...)

.....
.....
.....

Primes supports : (versée sur crédits d'IAT, par exemple ... selon les grades avec coefficients mini et maxi)

.....
.....
.....

Bénéficiaires (ex : fonctionnaires stagiaires et titulaires, contractuels comptant xx mois d'ancienneté ou rémunérés au maximum sur indice correspondant au 3^{ème} échelon grille grade correspondant à l'emploi)

.....
.....
.....

Périodicité versement : (ex : prime annuelle en décembre, écart grade fonction mensuelle...)

.....
.....
.....

Modalités revalorisation des primes (si exprimé en montants dans la délibération, ex: sur valeur du point, pas de revalorisation)

.....
.....
.....

Absentéisme (Objectifs : ex réduire fréquence arrêts maladie ordinaire... **et modalités**, ex: primes supprimées à compter du 4^{ème} arrêt CMO sur année civile)

.....
.....
.....

Date d'entrée en vigueur RI (*après avis du Comité Social Territorial*) :

.....

ⓈIHTS : (Liste des emplois de cat B et C dont les missions impliquent la réalisation d'heures supplémentaires et modalités), ex: priorité récupération mais paiement possible HS en cas de travaux exceptionnels imprévus et urgents des agents du service technique, en période budgétaire pour les comptables, ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- **Eléments d'information supplémentaires** :

.....
.....
.....
.....

Fait à, le.....

Signature de l'autorité territoriale

Pièces à joindre :

- Projet de délibération
- Rapport de présentation et/ou tout document pouvant éclairer les membres du CST

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le Centre de Gestion, pour la tenue du Comité Social Territorial.

Les données collectées seront communiquées aux destinataires suivants : secrétariat des instances paritaires du Centre de Gestion, membres de l'instance.

Ces données seront conservées pendant 5 années suivant la réunion du Comité Social Territorial.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données :

dgd@cdg17.fr

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant, en vous adressant au Centre de Gestion, 85 boulevard de la République, CS50002, 17076 La Rochelle cedex 9 - tél : 05 46 27 47 00.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL (<https://www.cnil.fr>).